IL EST LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE

Quel gouvernement pour Sellal ?

Abdelmalek Sellal succède officiellement à Ahmed Ouyahia à la tête du gouvernement depuis hier lundi, a annoncé la Présidence de la République qui met ainsi fin à un suspense qui aura duré quatre mois. Abdelaziz Bouteflika aura finalement choisi un proche parmi les proches pour, sans doute, terminer son troisième mandat.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Ministre des Ressources en eau depuis le premier gouvernement de Abdelaziz Bouteflika fin décembre 1999, le nouveau Premier ministre a refait réellement surface sur la scène politique avec et grâce à l'actuel locataire d'El Mouradia.

C'était à partir du ministère-clé de l'Intérieur qu'il chapeautera dans le gouvernement Hamdani qui avait, rappelons-le, préparé l'arrivée du «candidat du consensus» à la tête du pays, le 15 avril 1999.

A la formation du premier gouvernement sous Bouteflika, Sellal n'a plus jamais quitté le ministère des Ressources en eau, qu'à deux reprises pour la même mission éphémère : conduire la campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika aux présidentielles d'avril 2004 et d'avril 2009 successivement.

C'est dire la confiance et la proximité des liens entre les deux hommes, tissés en réalité durant les années quatre-vingt, lorsque l'ancien ministre des Affaires étrangères de Boumediène, en pleine traversée du désert, et dont la fréquentation n'était pas vraiment «recherchée» à l'époque par les différents responsables et cadres de l'Etat et que, Sellal, alors wali à Adrar, n'hésitait jamais à recevoir et à répondre à toutes les sollicitations de Bouteflika qui se rendait fréquemment dans cette wilaya, chez les notables de la zaouia tidjania.

L'annonce de ce changement de Premier ministre a été faite hier par un laconique communiqué de la Présidence qui, en définitive, relancera le suspense s'agissant du reste ! Et le reste, c'est bien entendu la composante du futur gouvernement. Bouteflika aura-t-il opté pour le seul grand impact attendu du changement de Premier ministre en mettant fin aux fonctions de Ahmed Ouyahia qui a dirigé le gouvernement depuis le 23 juin 2008 ? Ou, alors, procédera-t-il un vaste remaniement qui s'étalera au-delà des sept portefeuilles ministériels restés vacants depuis les législatives du 10 mai dernier ?

Selon une source très bien informée, ce sera aujourd'hui même, mardi, que la «suite» de ce remaniement ou de changement du gouvernement sera annoncé par la Présidence. Mais ce qui demeure certain est le fait que Sellal, qui aura enfin obtenu la fonction suprême du gouvernement, est là pour une mission bien précise : préparer la présidentielle de 2014 dans le sens souhaité et planifié par Bouteflika.

Comme en 1999, en 2004 et en 2009. Et ce, quelles que soient les intentions réelles de l'homme, candidat ou pas…

K. A.

Photo : Samir Sid

Abdelmalek Sellal.

Qui est Abdelmalek Sellal ?

M. Abdelmalek Sellal, sans appartenance partisane, nommé lundi Premier ministre par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en remplacement de M. Ahmed Ouyahia, a occupé plusieurs postes de responsabilité dont plusieurs portefeuilles ministériels.

Né le 1er août 1948 à Constantine, M. Sellal occupait avant sa nomination à la tête de l'Exécutif, le poste de ministre des Ressources en eau et assurait l'intérim du ministère des Transports. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), il avait assumé successivement les fonctions de ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Jeunesse et des Sports, des Travaux publics ainsi que des Transports.

Ayant exercé également dans le domaine de la diplomatie, en tant qu'ambassadeur d'Algérie en Hongrie, M. Sellal avait été wali de Boumerdès, d'Adrar, de Sidi Bel-Abbès, d'Oran et de Laghouat.

Au sein de la Fonction publique, le nouveau Premier ministre avait été administrateur-conseiller technique, chef de cabinet à la wilaya de Guelma, conseiller technique au ministère de l'Education nationale, chef de daïra à Tamanrasset, Arzew, wali hors cadre auprès du ministre de l'Intérieur et chef de cabinet auprès du ministre des Affaires étrangères.

Il avait également été, à deux reprises, directeur de la campagne électorale du candidat, M. Abdelaziz Bouteflika, pour les présidentielles de 2004 et 2009.

Benyounès, le retour

Hier, des sources évoquaient le retour de Amara Benyounès comme ministre. Ces mêmes sources restent toutefois prudentes sur le portefeuille ministériel.

Ouyahia pressenti aux Affaires étrangères

Photos : Samir Sid

Ahmed Ouyahia, ex-Premier ministre, est pressenti pour le poste de ministre des Affaires étrangères dans le prochain gouvernement de Abdelmalek Sellal. Ayant effectué une partie de sa carrière dans le corps de la diplomatie, Ouyahia pourrait avoir à gérer l'épineux problème de la crise malienne. Région qu'il connaît bien puisqu'il a été ambassadeur au Mali entre 1992 et 1993.

ÉDUCATION

Les enseignants font leur rentrée aujourd'hui

Les enseignants des trois paliers rejoignent aujourd'hui leurs postes au niveau des établissements du territoire national. Si le ministre de l'Education s'est dit satisfait du fait qu'aucun mouvement de protestation ne soit annoncé, le corps enseignant et les encadreurs du secondaire évoquent, pour leur part, la problématique de la surcharge des classes qui risque de miner cette rentrée.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Finies les vacances pour les enseignants qui reprennent aujourd'hui du service avant d'accueillir les élèves le dimanche 9 septembre. Si la rentrée pour les enseignants des cycles primaire et moyen s'annonce plus ou moins calme, ce n'est pas le cas pour le secondaire dont les enseignants redoutent le spectre de la surcharge des classes. Selon les syndicats du secteur, cette problématique minera la rentrée d'autant que certains établissements risquent de se retrouver avec une cinquantaine d'élèves par classe. Cette situation résulte de l'arrivée en 2008 et 2009 des doubles cohortes de l'ancien et du nouveau système du moyen.

Ces mêmes promotions se retrouveront donc cette année au niveau du cycle secondaire. «Au final, ce sont les enseignants qui auront à gérer cette situation au quotidien et seront tenus responsables des retards dans les programmes», soulignent les représentants du CLA. «C'est l'une des rentrées les plus catastrophiques pour notre cycle, ajouté au problème de surcharge des classes, le manque d'enseignants dans les matières essentielles telles que les mathématiques, la physique et le français. Il est impossible pour les enseignants de travailler dans ces conditions», a souligné M. Bachir Hakem porte-parole du CLA. Pour ce dernier, ils seront plus de 70 000 enseignants au niveau du cycle secondaire avec un déficit important en encadrement. Meziane Meriane coordinateur du Snapest expliquera que le problème de surcharge dans les lycées résulte aussi du retard enregistré dans la livraison des établissements qui devaient absorber le nombre important d'élèves. «Le choix d'entreprises défaillantes est à dénoncer du fait qu'elles ont enregistré des retards de quatre à cinq ans.

De ce fait, des commissions d'enquête doivent être désignées», a souligné Meziane Meriane. Ce dernier évoquera aussi une autre préoccupation des enseignants, à savoir la question des œuvres sociales.

Il dira à ce propos que «le secteur se retrouve avec une gestion centralisée avec une absence de transparence». Pour sa part, le président de l'Unpef Sadek Dziri abondera dans le même sens en évoquant une rentrée spéciale. Il mettra aussi en avant, le problème des enseignants du primaire qui appréhendent les retombées du nouveau statut particulier et qui, selon lui, n'ont pas obtenu gain de cause.

Il s'agit plus spécialement des enseignants avec ancienneté qui attendent de passer à la nouvelle catégorie en vain. «Ils sont prêts à bénéficier d'heure de formation pour passer a la nouvelle catégorie mais il n'y a pas eu de réponse dans ce sens de la part de la tutelle», a expliqué Sadek Dziri notant, par ailleurs, que le problème des enseignants malades reste entier pour cette rentrée. «Nous nous sommes entendus avec le ministère de l'Education pour entamer le système de médecine du travail mais ils ont décidé d'opter pour un arrêté relatif aux postes aménagés. Toutefois et à ce jour, nous n'avons rien vu venir», notera le syndicaliste.

F.-Z. B.